



représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation
international
jeunesse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 novembre 2014

« **Service civique universel** » : une fausse bonne idée !

Lors de son intervention télévisée du 6 novembre dernier, le **Président de la République a exprimé le vœu de créer un « service civique universel », d'une durée de trois mois, non indemnisé.**

Si la FAGE soutient le dispositif du service civique, véritable étape de vie, elle s'interroge néanmoins sur la confusion qu'induisent les propos du Président de la République.

La FAGE est attachée à la conception du service civique en tant qu'élément clé du parcours citoyen, temps de brassage social proposé et accessible à tous les jeunes grâce à l'indemnisation. Cette conception implique que le dispositif soit tourné tant vers des actions d'intérêt général que vers l'apprentissage actif de la citoyenneté permettant aux jeunes d'avancer dans leur projet personnel. **Le service civique doit ainsi être un engagement à plein temps, reconnu, valorisé et d'une durée de six à douze mois afin de permettre l'intégration dans un projet et l'exécution d'une réelle mission.**

Alors que le budget actuel de l'Etat ne prévoit le financement que de 45 000 missions de service civique, **la FAGE appelle le Gouvernement à donner de l'ampleur au dispositif en permettant sa montée en charge progressive jusqu'au 100 000 missions prévues pour 2017.**

Pour autant, il est inenvisageable que les perspectives du service civique se dessinent dans les lignes d'un projet visant à mettre en place une période de bénévolat de trois mois pour tous les jeunes. Le bénévolat des jeunes ne peut et ne doit pas être qualifié de service civique ; il s'agit de deux engagements différents bien que complémentaires.

La volonté de permettre à tous les jeunes de s'engager et d'exercer leurs responsabilités civiques est louable. Cependant la réponse proposée par le Président de la République n'est pas la bonne. **La FAGE craint que de la confusion induite entre les formes d'engagement, ne naissent de réelles remises en question du service civique au profit d'un dispositif de bénévolat généralisé moins ambitieux que ne peut l'être le service civique.**

Notre pays a besoin de la mobilisation de sa jeunesse et le service civique revêt un enjeu majeur de cohésion nationale. Cette expérience de vie, engagement « gagnant-gagnant » des jeunes et de la société a déjà prouvé son succès.

La FAGE appelle donc le Président de la République à clarifier ses intentions suite à cette annonce et à réaffirmer sa volonté de se donner les moyens de développer le service civique au regard de ses principes fondamentaux : ceux d'un engagement reconnu, valorisé et accessible à tous, offrant aux jeunes un encadrement, une formation et un accompagnement au sein d'un projet d'intérêt général d'une durée minimale de six mois.

contacts presse

Yoann Conan
Attaché de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
yoann.conan@fage.org

Alexandre Leroy
Président de la FAGE
06 86 63 41 44
president@fage.org

5 rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, fondatrice de l'AFU, membre de l'ESU et du CNAJEP